

Les subsides

M. Kilgour: C'est une concession.

M. Allmand: C'est vrai. Je l'admets. Aussi, il faut accorder un certain mérite au parti conservateur qui ne détenait qu'un seul siège au Québec avant les dernières élections. Il s'est attelé à la tâche pour mettre au point une nouvelle politique et il s'est gagné un certain appui dans cette province. Mais rappelons aussi que le parti libéral, si je ne m'abuse, jouissait d'un soutien populaire intéressant dans l'Ouest au cours des années 50, 60 et 70 également. Je tiens à rappeler aux habitants de l'Ouest que nous sommes en train de mettre au point de nouvelles mesures et une nouvelle politique qui aideront leur région. Nous avons été heureux d'accueillir, lors de notre congrès à Ottawa, en novembre, de nombreuses délégations de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan et du Manitoba car nous n'avons guère l'occasion de parler aux habitants de l'Ouest à part quelques sénateurs, et nous avons adopté une politique qui les desservira bien, à mon avis.

M. Kilgour: Que pensez-vous d'un Sénat électif?

M. Allmand: Il y a eu deux résolutions proposant la représentation égale de chaque province dans un Sénat élu, l'une de l'Association libérale du Nouveau-Brunswick et l'autre du parti libéral du Manitoba. Ces deux résolutions ont été adoptées par une très forte majorité au parti libéral. J'ajoute qu'au cours de la dernière législature, avant les élections de 1984, un comité mixte spécial des Communes et du Sénat s'est penché sur la réforme du Sénat. Quand j'ai témoigné devant ce comité, j'ai recommandé un Sénat électif qui représenterait également toutes les provinces. Je l'ai fait en tant que représentant du Québec. Je me suis rendu compte, après 22 ans de vie parlementaire, que nous n'aurons jamais d'institutions fédérales qui rendront justice aux régions moins peuplées à moins d'avoir un sénat électif faisant contre-poids au principe de la représentation selon la population de rigueur aux Communes.

Les Canadiens de l'Ouest sont bien obligés de constater qu'ils seront les éternels perdants d'un pouvoir législatif fédéral où les votes à la Chambre proviennent en majorité écrasante de deux provinces, l'Ontario et le Québec. Quand un parti est assez fort pour obtenir les voix de l'Ontario et du Québec, il tient le pays bien en main. La seule manière de redresser cette situation consisterait à élire les sénateurs, comme aux États-Unis, et à donner aux provinces un nombre égal de sièges dans cette assemblée. Une chambre haute efficace et qui représente vraiment les citoyens des provinces pourrait seule faire contre-poids aux provinces fortement peuplées du Québec et de l'Ontario. Je suis très en faveur de cette solution. Le gouvernement central soutiendrait alors des politiques qui reflètent plus fidèlement les régions et soient utiles à chacune d'elles.

Voilà deux des résolutions concernant les besoins de l'Ouest que le Congrès du parti libéral a adoptées. Il y en avait d'autres portant sur la politique du plein emploi et sur une stratégie industrielle pour l'Ouest. L'Association libérale de la Saskatchewan a proposé l'établissement d'une stratégie industrielle tendant à mettre en valeur des industries secondaires, surtout dans les secteurs des ressources et de l'agriculture, et à développer l'infrastructure nécessaire. Je n'entrerai pas dans les détails, mais nous avons aussi adopté des résolutions de même nature concernant l'énergie, l'agriculture et d'autres questions économiques d'intérêt pour l'Ouest.

Nous déclarons dans notre motion que le gouvernement devrait être condamné pour avoir omis d'élaborer une stratégie pour l'ouest du pays et j'approuve cette motion sans réserve. La politique du gouvernement a été celle du laisser-faire : laissons l'initiative au secteur privé et les résultats suivront. Les résultats tardent à apparaître. Le taux de chômage est en hausse en Alberta et en Colombie-Britannique. Il est encore assez faible en Saskatchewan et au Manitoba mais cela s'explique par le rétrécissement de leur population active. Au cours des ans, ces deux provinces ont connu un phénomène d'émigration qui n'a cependant pas atteint l'ampleur de celui de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Une politique de laisser-faire—laissez faire le secteur privé—est vouée à l'échec au Canada. Ce genre de politique n'a jamais connu de succès ici. Ce qu'il faut, c'est une collaboration étroite entre les gouvernements à tous les niveaux et le secteur privé. Je n'irais cependant pas aussi loin que le Nouveau parti démocratique qui aimerait voir le gouvernement jouer le rôle dominant. Sous les différentes administrations libérales que nous avons eues au cours des ans, nous avons connu ce genre d'étroite collaboration entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et le secteur privé. Notre pays est très vaste, certaines régions sont très peu peuplées ou connaissent de nombreux problèmes mais grâce à ce type de collaboration nous avons bénéficié, comme je l'ai déjà dit, de faibles taux de chômage, de forts taux de croissance et d'un régime économique juste pour toutes les régions.

J'appuie la motion. J'estime que l'on peut faire davantage. Je pense qu'au lieu de réduire le budget du ministère de l'Emploi et de l'Immigration, on devrait en ce moment l'augmenter surtout pour les provinces aux prises avec une flambée des taux de chômage. Plutôt que de réduire les crédits du ministère de l'Expansion industrielle régionale, on devrait les augmenter. Certaines des mesures dont a parlé le ministre sont intéressantes, mais pas suffisantes. Il faut en faire plus. Le gouvernement doit montrer une volonté politique plus ferme, il doit s'engager davantage s'il souhaite régler les problèmes tant de l'Ouest que de l'Est.

M. Kilgour: Madame la Présidente, le député proteste un peu trop, à mon avis. Il s'est déclaré en faveur de l'élection des sénateurs. Quand cette conversion s'est-elle opérée? Quand les 70 et quelques sénateurs libéraux—et j'insiste sur le «quelques»—ont-ils été convaincus de l'avantage d'un Sénat électif? Comment comptons-nous faire adopter dans l'autre endroit un projet de loi tendant à faire élire les sénateurs? Le député sait comme moi que ces gens qui sont nommés à vie, qui n'ont de compte à rendre à personne, s'opposeraient à pareille mesure. Tant qu'il n'annoncera pas à la Chambre que les sénateurs libéraux ont changé d'avis, j'estime que, bien qu'elle soit sincère, sa position ne fait pas l'unanimité dans son parti.

En fait, les députés qui sont élus n'ont même pas le loisir d'élire le président de leurs caucus. Ce sont les membres de la Chambre haute qui l'élisent. On avait voté à 70 contre 38 en faveur du député de Saint-Denis (M. Prud'homme). Qu'est-ce que ce parti? S'en est-on repenti, ou bien est-ce seulement le député ici présent qui l'a fait, et je rappelle qu'il est le seul à la Chambre aujourd'hui qui soit gagné à certaines de ces causes?